

VOTRE ADHESION 2017



- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> HOTEL | <input type="checkbox"/> GITE / CHAMBRE D'HOTES |
| <input type="checkbox"/> RESTAURANT | <input type="checkbox"/> SITE & LIEU DE VISITE |
| <input type="checkbox"/> CAMPING | <input type="checkbox"/> ACTIVITÉ DE LOISIRS |
| <input type="checkbox"/> OFFICE DE TOURISME | <input type="checkbox"/> PRESTATAIRE DE SERVICE |
| <input type="checkbox"/> COMMERÇANT | <input type="checkbox"/> AUTRE, précisez : |

ENSEIGNE : _____

NOM DU RESPONSABLE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TELEPHONE : _____ FAX : _____

@MAIL : _____

SITE INTERNET : _____

N° de SIRET : _____

Je soussigné M. / Mme -----, responsable de l'établissement ci-dessus, demande à adhérer au réseau « Bienvenue en Normandie » conformément aux conditions d'adhésion, dont je déclare avoir pris connaissance.

Etre membre du Réseau Bienvenue en Normandie, c'est :

- Porter haut, fort et loin, tous ensembles les couleurs de la Normandie
- L'acceptation des valeurs de la charte d'accueil
- L'utilisation des supports de bienvenue
- Bénéficier de tous les services proposés aux membres du réseau par les CCI Normandes
- Accepter toutes les conditions qui figurent au présent contrat

Adhésion Classique : 40,00 HT € soit 48,00 € TTC

Adhésion PREMIUM : 65,00 € HT soit 78,00 € TTC

Mon adhésion se poursuivra par tacite reconduction chaque année à la date anniversaire. Le cas échéant, je pourrai dénoncer ce contrat par LRAR, moyennant le respect d'un préavis d'un mois avant la date anniversaire.

Je règle ce jour ma participation pour l'année 2017 et je recevrai la facture par courrier. Chèque à l'ordre de Chambre de Commerce et d'Industrie de CCI SEINE ESTUAIRE

Votre adhésion sera effective à réception de votre règlement.

A : _____ Le, _____

Signature et cachet

BIENVENUE EN NORMANDIE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La Charte d'engagement Bienvenue en Normandie :

- Nous accueillons chaque client avec chaleur et courtoisie.
- Nous facilitons le contact avec nos clients de langue étrangère.
- Nous prenons en compte chaque client ou visiteur dès son arrivée.
- Nous garantissons la propreté de notre établissement et de ses abords.
- Nous affichons clairement les prix de nos prestations, les modalités de règlement et les horaires.
- Nous pouvons renseigner nos clients sur les centres d'intérêts locaux et régionaux.
- Nous présentons, en bonne place, les supports de promotion "Bienvenue en Normandie".
- Nous recueillons et prenons en compte les avis de nos clients.
- Nous nous engageons à faire régulièrement un point complet sur la qualité d'accueil en interne.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine Estuaire s'engage à :

- Géo-localiser sur la cartographie www.bienvenue-normandie.fr les établissements adhérents.
- Programmer, en fonction de l'actualité, des réunions d'information, des ateliers.
- Informer les adhérents sur les programmes de formations du CLIC.

Article 1 – Prix, Adhésion : Le prix de la CCI pour Bienvenue en Normandie est défini dans le bon de commande. Passé la 1^{ère} année le prix sera révisable, un courrier sera adressé à l'adhérent avec un préavis d'un mois pour le prévenir de cette évolution. La CCI Seine Estuaire informera, le cas échéant, avant le 30 novembre de chaque année l'établissement contractant des évolutions de tarif et de conditions générales pouvant intervenir à dater du 1er janvier de l'année suivante. Les nouveaux tarifs et nouvelles conditions générales seront applicables aux adhésions renouvelées à compter de cette date.

Article 2 – Lancement et Recette - Durée : L'adhésion sera effective à réception du règlement de la cotisation. L'adhésion est souscrite pour une durée d'un an à compter de la réception de ce règlement.

Article 3 – Renouvellement des abonnements : L'adhésion est renouvelée chaque année de manière tacite, à sa date anniversaire, sauf opposition de l'adhérent dans les conditions précisées à l'article 5. La CCI émet une nouvelle facture chaque année à la date d'anniversaire de l'abonnement. Si le paiement se fait par chèque, cette facture doit être réglée dans le mois qui suit. Tout retard supérieur à 1 mois suspend les prestations de la CCI.

Article 4 – Responsabilités de la CCI : La CCI n'est tenu que par une obligation de moyens.

Article 5 – Fin : L'adhérent a la faculté de s'opposer au renouvellement de son adhésion pour l'année suivante, en notifiant sa décision à la CCI par LRAR au plus tard un mois avant la date anniversaire de son adhésion. La fin de la prestation de la CCI est effective au jour de la date anniversaire. Le non renouvellement ne donne lieu à aucun défraiement ni aucune indemnité par la CCI et par le Client.

Article 6 – Cessation d'activité du Client – Transmission : En cas de cessation d'activité du Client, le contrat est résilié de plein droit. En cas de transmission, le repreneur n'est pas tenu de s'abonner à Bienvenue en Normandie. Dans ces hypothèses il ne sera dû aucun défraiement ou indemnité par la CCI et par le client. Notamment aucun remboursement des cotisations pro rata temporis ne sera effectué.

Cotisation 2017

Adhésion Classique : 40€ HT / Adhésion Premium : 65€ HT